

Groupe MR du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Question écrite de Caroline Cassart-Mailleux, Députée
à Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de l'Enseignement de la Promotion sociale,
de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires,
de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des
Sports et de la Promotion de Bruxelles, concernant
**Le financement de la recherche scientifique
en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Madame la Ministre,

70.000 nouveaux cas de cancer par an en Belgique. Plus qu'hier encore et moins que demain, il est important de se mobiliser pour faire avancer la recherche. C'est précisément l'objectif du Télévie, dont la 33^{ème} édition vient de se clôturer avec un chèque de près de 11 millions €. Concrètement, il devrait permettre de financer plus de 200 chercheurs, soit 50 % de la recherche en cancérologie.

A côté de cela, la crise sanitaire dont nous ne sommes pas encore tout à fait sortis, a mis en exergue le fait que la recherche était indispensable pour trouver une porte de sortie. C'est en allant chercher des résultats de la recherche fondamentale sur le Sida qu'un vaccin basé sur l'ARN messager a pu être mis au point dans des délais aussi courts. C'est encore la recherche qui a permis de fabriquer en un temps record les respirateurs qui faisaient tant défaut au début de la crise Covid et il ne s'agit là que d'exemples parmi d'autres.

Madame la Ministre, c'est l'occasion pour moi de faire le point sur une compétence peu mise en avant mais pourtant si essentielle. Que fait la Fédération Wallonie-Bruxelles pour la recherche scientifique? Quels sont les montants qui y sont consacrés? Une augmentation du budget « recherche » est-elle prévue?

Je vous remercie.



Réponse de la Ministre Glatigny:

[Octobre 2021]

La Fédération Wallonie-Bruxelles soutient la recherche dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur francophones: six universités, dix-neuf hautes écoles et seize écoles supérieures des arts (ESA).

Avant tout, il s'agit de prendre en charge le salaire des chercheurs, mais aussi de leur fournir les infrastructures de recherches nécessaires, les soutenir dans leurs dépôts de projets européens pour capter davantage de subventions européennes, les soutenir dans la diffusion de leurs connaissances et des résultats de la recherche, qu'il s'agisse de colloques ou de séminaires ou encore de vulgarisations ou de valorisations.

Un budget est également consacré à la sensibilisation des plus jeunes aux sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) pour les attirer vers ces filières en manque de talents à recruter ou encore à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Des chercheurs, fonctionnaires de la Fédération, sont aussi actifs au sein du Jardin botanique de Meise.

Au total, plus de 390 millions d'euros sont consacrés à la recherche dans le budget de la Fédération pour 2021. Une partie des allocations de fonctionnement des universités doit être consacrée au financement de leurs recherches. Cette part s'élève en effet à 25 %, ce qui représente 190 millions d'euros pour 2021. Par ailleurs, 147 millions sont octroyés au FNRS qui, à son tour, finance essentiellement les universités, mais aussi la recherche artistique.

Quarante-six millions d'euros sont directement dédiés aux universités et hautes écoles par le biais de l'alimentation du fonds spécial de recherches et de la recherche collective des universités et, également, de l'appel à projets des hautes écoles, le Fonds de la recherche en hautes écoles (FRHE). Cinq millions d'euros sont également versés aux cellules « Europe » des universités et des hautes écoles pour encourager leurs chercheurs à capter davantage de budgets au niveau européen. Un million d'euros est réservé à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique et un autre million est consacré aux salaires des chercheurs francophones du Jardin botanique de Meise. Enfin, 800.000 euros sont dédiés à la sensibilisation aux STIM, y compris le Printemps des Sciences.

Une grande partie de ces budgets est réservée aux universités qui réalisent essentiellement de la recherche fondamentale, mais aussi de la recherche stratégique et de la recherche appliquée. À cet effet, elles jouissent d'une totale autonomie quant au choix des projets soutenus.

En soutenant les infrastructures des hôpitaux universitaires, nous leur permettons également de consacrer les moyens qu'ils ne dépensent pas dans ce cadre à la recherche qui y est menée. Ce soutien se fait à hauteur de 11 millions d'euros.



Je m'en voudrais d'oublier de signaler que la Fédération finance également la formation doctorale.

Ces moyens ont régulièrement été augmentés ces dernières années. Ainsi, la dotation du FNRS est passée de 98 millions en 2010 à 145 millions d'euros en 2020 et les fonds spéciaux des universités de 28 millions à 34 millions d'euros sur la même période. Il me tient naturellement à cœur de poursuivre en ce sens dans le cadre du refinancement de l'enseignement et de la recherche scientifique auquel s'est engagé le Gouvernement. En majeure partie, le financement apporté par les Régions est dédié à la recherche appliquée et, par conséquent, orienté vers des thématiques précises.

À ce stade, je dois faire une remarque importante au sujet des projets de recherche appliquée: rien n'empêche, aujourd'hui, les universités ou le FNRS de financer des projets de recherche appliquée et d'y participer. C'est une réalité, car la frontière entre recherche appliquée et recherche fondamentale est en effet assez floue. Intensifier les échanges entre universités et hautes écoles est le plus important. J'y suis particulièrement attentive en créant des groupes de travail communs sur des problèmes communs, ou encore en mutualisant certains équipements comme ceux qui sont soutenus par le Plan de relance européen.

De son côté, la Région wallonne a préféré créer au sein du FNRS un fonds indépendant dédié à la recherche stratégique, fonds qu'elle finance seule.

La seule façon de prévenir de nouvelles pandémies est, sans doute, de continuer à investir dans la recherche fondamentale pour augmenter le stock de connaissances qui pourront être rapidement transformées en innovations. Le vaccin ARN messager issu de la recherche contre le sida et appliqué aux coronavirus en est un excellent exemple. Bien entendu, il faut que la recherche appliquée puisse rapidement se saisir de ces résultats de recherche, ce qui sera fortement lié à la vitesse à laquelle ils circulent. Nous devons continuer à encourager nos établissements d'enseignement supérieur à s'inscrire dans une démarche de sciences ouvertes.

Il s'agit aussi de favoriser la recherche pluridisciplinaire, car la solution à trouver est souvent à la croisée de plusieurs disciplines. Par exemple, nos hôpitaux n'auraient pas pu prendre en charge autant de patients Covid-19 sans les progrès dans les matériaux – masques, visières, etc. – ni l'impression 3D qui a permis de fabriquer des respirateurs en un temps record. Les chercheurs ne doivent pas travailler en vase clos, ils doivent collaborer entre eux pour trouver des solutions ensemble.

Pour toutes ces raisons, nous favorisons le côté interdisciplinaire et interinstitutionnel de la recherche. Dans cette optique, nous financerons une plateforme de recherche dédiée aux énergies émergentes à hauteur de 32 millions d'euros en provenance du Plan de relance européen. La crise actuelle nous a également singulièrement rappelé que tout développement technologique doit être soutenu par les sciences humaines et sociales pour participer pleinement au progrès. Il ne faudrait pas oublier, par conséquent, de financer la recherche dans ces domaines précis.